

Visitatrices et infirmières locales : Village St. Jean.-Bte et Côteau St. Louis, Delle. Rosianne Fournier.
 Pointe St. Charles et Ste. Anne, Delle. Catherine Gleason.
 Quartier Centre, Dame J. Mullin.
 Hochelaga, Dame John Radakir.
 St. Vincent de Paul et Ste. Brigitte, Dame Pierre Duclos.
 Sacré Cœur et St. Jacques, Dame François Lemonde.
 Tanneries, Dame Antoine Vandanacker.
 Ste. Cunégonde, Dame Joseph Bélair.
 St. Joseph, Delle. Georgianne Turcotte.

Questions sur le Tiers-Ordre.

Demande.—Quelle différence y a-t-il entre une absolution générale et une bénédiction papale ?

Réponse.—Afin que la réponse soit bien comprise par tout le monde, il est utile de rappeler quelques notions générales :

1o. Le péché produit dans l'âme deux fruits très-amers : la *culpé*, qui nous prive de la grâce et de l'amitié de Dieu, et la *peine*, qui nous empêche de le posséder dans le paradis.

2o Cette peine est de deux espèces, l'une *éternelle*, l'autre *temporelle*.

3o. La culpé et la peine éternelle sont remises dans le sacrement de pénitence par l'absolution, appelée pour cela *absolution sacramentelle*.

4o. La peine temporelle qui reste doit être expiée, ou en cette vie par le moyen des bonnes œuvres et de la pénitence, ou dans l'autre vie par le feu du purgatoire. Elle peut aussi être remise par les *indulgences*.

5o. Pour certains péchés il a plu à l'Eglise, afin d'en inspirer plus d'horreur, d'imposer d'autres peines, qu'on appelle *censures*, telles sont : l'excommunication, la suspense, etc. L'effet de ces censures est de priver, en tout ou en partie, des biens spirituels qui sont à la disposition de l'Eglise, celui qui commet les péchés auxquels elles sont attachées.

6o. Enfin il y a des fautes qui privent celui qui les commet de l'exercice de ses fonctions, c'est ce qui constitue l'*irrégularité*.

7o. Pour les censures et l'irrégularité, il faut une remise, qui s'appelle absolution, mais cette absolution n'est point sacramentelle.

Ceci posé, il est facile de saisir la différence qui existe entre l'absolution générale et la bénédiction papale :